



## Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale Nord - Pas-de-Calais

---

### Qu'est ce que la SRIAS ?

La Section Régionale Interministérielle d' Action Sociale est une structure qui met en oeuvre des actions à caractère social.

### Quel est son rôle ?

La SRIAS mène des actions à destination de l'ensemble des agents de la Fonction Publique d'Etat, de la Poste et de France Télécom, qu'ils soient en activité ou à la retraite.  
Ces actions sont un complément de l'action sociale proposée par chaque ministère.

### Quels sont ces domaines d'intervention ?

La SRIAS et ses partenaires proposent des prestations dans les domaines suivants :

- la restauration (conventions pour l'accès aux restaurants interadministratifs)

- vacances et loisirs

► accueil en centres de vacances et de loisirs, réduction sur les séjours vacances :

**ARTES** ( [www.artes.asso.fr](http://www.artes.asso.fr) / 03 28 04 54 54 )

**VTF** ( [www.vtf-vacances.com](http://www.vtf-vacances.com) / 03 20 06 71 26 )

**ODALYS** ( [www.odalys-vacances.com](http://www.odalys-vacances.com) / 01 58 56 56 68 )

► accès aux manifestations culturelles et sportives (billetterie musée, piscine etc ....)

**APACE LOISIRS** ( [www.apaceloisirs.com](http://www.apaceloisirs.com) / 03 20 52 68 30 )

**ELCLA-TS** : ( [www.ecla-ts.fr](http://www.ecla-ts.fr) / 03 20 05 10 12 )

**centre minier de Lewarde** ( [www.chm-lewarde.com](http://www.chm-lewarde.com) / 03 27 95 82 82 )

**chaîne des terrils fosse 11/19 LOOS EN GOHELLE** ( [www.chainedesterrils.eu](http://www.chainedesterrils.eu) / 03 21 28 17 28 )

- les Journées Découvertes de la SRIAS :

**AICE** ( [www.aice59-62.org](http://www.aice59-62.org) / 03 20 30 88 31)

- l'enfance (réservation de berceaux dans les crèches )

- le logement ( mise à disposition de logements aux fonctionnaires )

### Comment obtenir des informations ?

Auprès de votre service d'action sociale ministérielle ou en recevant les « News » dans votre boîte mail (privée ou professionnelle) par la SRIAS  
(merci d'en faire la demande à [srias@nord-pas-de-calais.pref.gouv.fr](mailto:srias@nord-pas-de-calais.pref.gouv.fr)).

Sur notre site internet : [www.nord-pas-de-calais.territorial.gouv.fr](http://www.nord-pas-de-calais.territorial.gouv.fr)

(en complétant identifiant : **srias** et mot de passe : **srias** )